



## Introduction

Le Comité Niqittivak a préparé le rapport sur le programme Nutrition Nord Canada en décembre 2013 et l'a révisé légèrement en mars 2015. La présente version finale du rapport est publiée par la Coalition sur la sécurité alimentaire du Nunavut.

En 2011, le gouvernement du Nunavut a créé le Comité Niqittivak pour formuler des recommandations de politiques et de programmes concernant le coût, la qualité et la disponibilité des aliments au Nunavut. En 2013, Nunavut Tunngavik ainsi que d'autres ministères du gouvernement du Nunavut se sont joints au Comité.

En juin 2012, la Coalition sur la sécurité alimentaire du Nunavut a été établie pour développer une approche à long terme, continue, inclusive et durable en matière de sécurité alimentaire au Nunavut. La vision collective de la Coalition est que « *Tous les Nunavummiut pourront accéder de manière sécuritaire et à coût abordable à des aliments nutritifs adaptés aux particularités culturelles dans le cadre d'un système alimentaire favorisant les valeurs sociétales des Inuit, l'autonomie et la durabilité environnementale.* » En mai 2014, la Coalition a publié la *Stratégie sur la sécurité alimentaire du Nunavut* et le *Plan d'action 2014-2016*, qui comprend des plans pour procéder à une analyse de la chaîne d'approvisionnement en aliments du commerce du Nunavut, incluant les programmes de subvention alimentaire, afin d'identifier les moyens d'accroître l'accès à coût abordable aux aliments du commerce.

Le rapport de l'automne 2014 du vérificateur général du Canada comprend un audit de gestion du programme Nutrition Nord Canada. Au Nunavut, le public a manifesté un vif intérêt envers le rapport du vérificateur. Le ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada a annoncé qu'il apportera des modifications au programme Nutrition Nord Canada et qu'il organisera des rencontres publiques, au Nunavut, ce printemps, pour discuter du programme.

La Coalition sur la sécurité alimentaire du Nunavut croit qu'il est dans l'intérêt public de publier le rapport du Comité Niqittivak à ce moment-ci. Bien que le rapport ne tienne pas compte d'une information plus récente, notamment de la conclusion du rapport de l'automne 2014 du vérificateur général du Canada sur Nutrition Nord Canada, il apporte la perspective du Nunavut sur le programme Nutrition Nord Canada et il présente quinze recommandations pertinentes qui peuvent soutenir les discussions publiques à venir.

La Coalition sur la sécurité alimentaire du Nunavut croit que le programme Nutrition Nord Canada remplit une fonction essentielle dans les collectivités du Nunavut. Elle est également persuadée qu'on peut l'adapter pour qu'il réponde mieux aux besoins des Nunavummiut.

La Coalition sur la sécurité alimentaire du Nunavut reconnaît que certains facteurs, comme le montant total des fonds disponibles et la transparence de l'information, doivent être pris en considération lors de la prise de décisions concernant la faisabilité des recommandations contenues dans le présent rapport.

La Coalition sur la sécurité alimentaire du Nunavut tiendra compte des recherches du rapport du Comité Niqittivak sur le programme Nutrition Nord Canada tandis qu'elle

poursuit l'analyse de la chaîne d'approvisionnement en aliments du commerce du Nunavut. La Coalition travaillera en collaboration afin de fournir une perspective propre au Nunavut sur les recommandations du vérificateur général du Canada et sur le travail du conseil consultatif de Nutrition Nord, lors de l'examen du programme.

## Sommaire

Lorsque le gouvernement fédéral a entrepris de convertir le programme Aliments-poste, établi de longue date, le gouvernement du Nunavut a formulé des recommandations. Ces recommandations ont été déposées à l'Assemblée législative du Nunavut le 3 décembre 2009.<sup>1</sup> Bien que le programme Nutrition Nord Canada ait tenu compte de certaines des préoccupations du Nunavut, il en a négligé plusieurs autres. De plus, le nouveau programme a créé de nouveaux problèmes.

Le 16 mai 2013, les députés de l'Assemblée législative du Nunavut ont adopté à l'unanimité une motion demandant au vérificateur général d'entreprendre un audit de gestion du programme Nutrition Nord Canada.<sup>2</sup> La demande visait à formuler une perspective propre au Nunavut sur les échecs et les réussites du programme Nutrition Nord Canada, et des recommandations ciblées pour améliorer le programme et faire en sorte que les Nunavummiut aient un accès plus facile aux aliments nutritifs et autres nécessités.

Le Nunavut est de loin le plus grand utilisateur du programme Nutrition Nord Canada. Il a reçu en effet 57 pour cent des 54,1 millions de dollars versés en contributions en 2011-2012.<sup>3</sup> Le présent rapport contient quinze recommandations spécifiques visant à assurer que le programme Nutrition Nord Canada réponde aux besoins des Nunavummiut, les habitants du Nunavut. Prises dans leur ensemble, les quinze recommandations permettront d'obtenir un programme de contribution qui reflète notre culture et nos conditions de vie uniques : le programme répondra aux besoins des 25 collectivités du Nunavut, y compris celles du Haut-Arctique; il permettra aux détaillants d'expédier des aliments nutritifs périssables et non périssables de la façon la plus économique possible, pour donner accès toute l'année à une vaste gamme d'aliments; il rétablira la contribution pour les articles ménagers et les produits hygiéniques personnels; il incitera un plus grand nombre d'entreprises à servir le Nord; et il offrira une contribution transparente transférée directement aux consommateurs.

---

<sup>1</sup> [http://www.assembly.nu.ca/sites/default/files/20091203\\_Blues\\_English.pdf](http://www.assembly.nu.ca/sites/default/files/20091203_Blues_English.pdf) and <http://assembly.nu.ca/library/GNedocs/2009/000119-e.pdf>

<sup>2</sup> [http://www.assembly.nu.ca/sites/default/files/Hansard\\_20130516\\_0.pdf](http://www.assembly.nu.ca/sites/default/files/Hansard_20130516_0.pdf)

<sup>3</sup> <http://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/eng/1369312933888/1369312973116>

## Table des matières

### Sommaire

I.	Introduction	1
II.	Transition du programme Aliments-poste au programme Nutrition Nord Canada	3
III.	Problèmes résultant de la conception du programme Nutrition Nord Canada	9
IV.	Conclusion	16
V.	Sommaire des recommandations	17

## I. Introduction

Les collectivités du Nunavut comptent parmi les 25 des 77 collectivités admissibles toute l'année à une pleine contribution au titre du programme Nutrition Nord Canada. Bien que le Nunavut possède la plus petite population des provinces et des territoires admissibles à une contribution totale, en 2011-2012, 57 pour cent des sommes versées par Nutrition Nord Canada sont allées au Nunavut.<sup>4</sup> Le Nunavut est le seul parmi les provinces et les territoires où toutes les collectivités reçoivent la contribution totale de Nutrition Nord Canada. Des routes reliant le Nunavut au reste du Canada font peut-être partie de l'avenir du territoire, mais, à l'heure actuelle, le transport des biens aux collectivités du Nunavut se fait par voie maritime (barge) pendant les mois d'été et par cargo aérien tout au long de l'année.

Bien que les Nunavummiut aient un régime riche en aliments traditionnels, disponibles localement, comme le phoque et le caribou, il y a peu ou pas de production locale de fruits et de légumes. La consommation de produits frais est bien au-dessous de la moyenne nationale. Toutes les denrées périssables doivent être expédiées au Nunavut par transport aérien à un coût important. Une enquête sur les prix menée par le Bureau de la statistique du Nunavut en mars et avril 2013 (après la mise en œuvre du programme Nutrition Nord Canada) indique que parmi les dix collectivités du Nunavut incluses dans l'enquête, le prix d'un litre de lait était 38 pour cent plus élevé que le prix moyen au Canada, mais que les légumes de base comme les oignons et le céleri étaient respectivement, en moyenne, 233 pour cent et 287 pour cent plus chers par kilogramme.<sup>5</sup> L'enquête avait exclu deux des trois collectivités du Haut-Arctique du Nunavut, sans aucun doute parmi celles où les prix sont les plus élevés.<sup>6</sup>

L'évaluation de la « valeur calorique » d'un dollar au Nunavut est un exercice édifiant. À Pangnirtung, un dollar permet d'acheter 184 calories de pommes de terre crues, ou 180 calories de croustilles. Le même dollar permet d'acheter 70 calories de carottes. On peut facilement argumenter que la valeur d'un dollar de pommes de terre ou de carottes possède une plus grande *valeur nutritionnelle*, sinon une plus grande valeur calorique, qu'un dollar de croustilles. Mais les croustilles sont prêtes à manger et ne nécessitent aucun temps de cuisson, ni de carburant, ni d'autres ingrédients additionnels. (Notons également que selon l'enquête sur les prix des aliments menée en 2013, le prix moyen

---

<sup>4</sup> <http://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/eng/1369312933888/1369312973116>

<sup>5</sup> <http://stats.gov.nu.ca/en/Economic%20prices.aspx>

<sup>6</sup> Le Bureau de la statistique du Nunavut a publié récemment certains des de l'enquête sur le prix des aliments effectuée en 2014. Le prix moyen d'un litre de lait 1 % au Nunavut était de 3,75 \$; le prix moyen au Canada était : 2,33 \$. Un kilo de carottes coûte 3,94 \$ en moyenne, au Nunavut; au Canada, le prix moyen est de 1,85 \$. Le Bureau a constaté que de mars 2013 à mars 2014 le prix des aliments a diminué de 4 pour cent.

<http://www.stats.gov.nu.ca/en/Economic%20prices.aspx>

de 4,54 kg de pommes de terre au Nunavut était de 10,29 \$; tandis qu'au Canada, le prix moyen était de 4,90 \$.)<sup>7</sup>

La corrélation entre les prix élevés et la faible consommation d'aliments nutritifs n'est pas une coïncidence. Dans une étude du gouvernement fédéral menée en 2003, 89 pour cent des Inuit interrogés dans la collectivité de Kugaaruk ont affirmé que le prix était l'un des obstacles les plus importants à l'achat de fruits et de légumes.<sup>8</sup>

Il n'y a pas que les aliments qui sont dispendieux au Nunavut. Les produits hygiéniques personnels et les articles ménagers de base comme le papier de toilette, le détergent à lessive et le savon à vaisselle coûtent beaucoup plus cher au Nord que dans le Sud. Les données recueillies par le Bureau de la statistique du Nunavut indiquent que le prix moyen de 100 ml de pâte dentifrice au Nunavut est de 5,47 \$, ce qui est 228 pour cent plus élevé que la moyenne canadienne de 2,40 \$.<sup>9</sup> Bien que les produits hygiéniques non périssables puissent être expédiés par barge, plutôt que par voie aérienne, ils demeurent hors de prix pour un grand nombre de familles. Le coût élevé de la main-d'œuvre et des immobilisations (bâtiments, services publics et entreposage) au Nunavut fait grimper les prix de tous les produits.

Les aliments nutritifs et les produits ménagers de base sont nécessaires non seulement pour le bien-être individuel, mais également pour atteindre des objectifs de santé publique beaucoup plus larges. En 2012, au moins 79 nouveaux cas de tuberculose active ont été enregistrés au Nunavut, un taux d'environ 49 fois celui de la moyenne nationale.<sup>10</sup>

La prévention des maladies transmissibles est d'une importance capitale au Nunavut. Pour la majorité des résidents, l'accès aux soins hospitaliers est possible uniquement par transport aérien, et dans les cas d'urgence par évacuation sanitaire. Toutefois, les programmes fédéraux ont coupé les subventions pour le savon et autres produits hygiéniques personnels ainsi que pour les produits ménagers de nettoyage, qui permettent d'atténuer les risques de propagation des maladies transmissibles.

Une alimentation inadéquate et l'insécurité alimentaire peuvent également avoir des répercussions sur la santé des nourrissons et des jeunes enfants. Une alimentation inadéquate pendant la grossesse peut causer une insuffisance de poids à la naissance et une anémie ferriprive, et accroître le risque d'anomalies congénitales. Par exemple, une étude effectuée auprès de femmes enceintes du Nunavut indique que 80 pour cent

---

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> [http://www.aadnc-aandc.gc.ca/eng/1100100035821/1100100035889#chp8\\_6](http://www.aadnc-aandc.gc.ca/eng/1100100035821/1100100035889#chp8_6)

<sup>9</sup> <http://stats.gov.nu.ca/en/Economic%20prices.aspx>

<sup>10</sup> <http://phac-aspc.lyris.net/t/907164/7232544/4638/31/>

d'entre elles présentaient une carence en vitamine D suffisamment grave pour que leurs nourrissons soient à risque élevé de souffrir de rachitisme<sup>11</sup>.

L'insécurité alimentaire des ménages a des conséquences à long terme sur la croissance et le développement des jeunes enfants. Selon l'Enquête sur la santé des enfants inuits du Nunavut, environ 34 pour cent des familles ayant des enfants âgés de trois à cinq ans affirment vivre dans une insécurité alimentaire grave<sup>12</sup>.

Le coût élevé des aliments nutritifs au Nunavut a d'autres conséquences visibles, comme la consommation d'aliments du commerce à faible valeur nutritive, riches en sucre, en gras saturés et en sodium. Environ le tiers des adultes du Nunavut disent que leurs calories proviennent d'aliments riches en sucre. Trente-cinq pour cent de l'apport énergétique quotidien des enfants d'âge préscolaire du Nunavut proviendrait d'aliments riches en sucre et en gras. Un manque d'aliments nutritifs peut contribuer au développement de maladies liées à l'alimentation, comme le diabète, les maladies cardiovasculaires et certaines formes de cancer<sup>13</sup>. L'accès aux aliments traditionnels est un facteur contributif essentiel de la sécurité alimentaire et d'une alimentation saine au Nunavut. Toutefois, de nombreux Nunavummiut n'ont pas d'accès rapide aux aliments traditionnels, en raison d'un manque d'aliments disponibles, de la rareté des occasions et du soutien limité en matière de transport d'aliments traditionnels entre les communautés, sans compter le coût élevé de l'équipement de chasse nécessaire pour assurer la récolte. Les programmes qui offrent des subventions pour favoriser l'économie traditionnelle et faciliter l'accès à des aliments nutritifs locaux n'ont pas suivi le rythme de l'augmentation des coûts et, dans certains cas, ils ont été supprimés.

## II. Transition du programme Aliments-poste au programme Nutrition Nord Canada

Le gouvernement fédéral subventionne le transport aérien d'aliments et d'autres biens essentiels aux collectivités isolées depuis les années 1960. En 2011, le programme Aliments-poste (en place depuis de nombreuses années) a été remplacé par le programme Nutrition Nord Canada, un changement suivi de près par nombre de Nunavummiut et le gouvernement du Nunavut. Aliments-poste était un programme utile, mais imparfait. Plusieurs lacunes du programme Aliments-poste, présentées plus en détail ci-dessous, ont été corrigées dans la conversion au programme Nutrition Nord Canada. De nouvelles difficultés, toutefois, ont fait leur apparition.

---

<sup>11</sup> [http://www.gov.nu.ca/sites/default/files/files/Maternal%20strategy\\_ENG.pdf](http://www.gov.nu.ca/sites/default/files/files/Maternal%20strategy_ENG.pdf)

<sup>12</sup> [http://www.tungavik.com/files/2014/02/2011-12-12-13-SICS-Annual\\_Report-Eng.pdf](http://www.tungavik.com/files/2014/02/2011-12-12-13-SICS-Annual_Report-Eng.pdf)

<sup>13</sup> Ibid. L'examen à venir « Nunavut Cancer Review 2011 » estime que le taux de cancer à 362,3 par 100 000. Le taux chez les femments est 30 pour cent plus élevé que la moyenne nationale.

Lorsque le gouvernement du Canada a entrepris l'examen du programme Aliments-poste et la conception d'un programme pour le remplacer, le gouvernement du Nunavut a soulevé un certain nombre de préoccupations et de problèmes. La mise en œuvre du programme Nutrition Nord Canada a en partie, mais pas entièrement, réglé ces problèmes.

En septembre 2009, le gouvernement du Nunavut a publié le document *Réponse à l'examen du Programme aliments-poste du ministère des Affaires indiennes et du Nord*. En résumé, le gouvernement a déclaré :

«... Le gouvernement du Nunavut croit que l'AINC doit prendre un peu de recul et discuter avec nous des principes et objectifs que le programme devrait accomplir. Nous espérons que le gouvernement du Canada travaillera avec le gouvernement du Nunavut pour :

- Apporter des modifications très importantes au niveau de la gestion du Programme aliments-poste, incluant le transfert de l'administration du programme au Nord;
- Établir des principes clairs, des objectifs mesurables et des indicateurs pertinents pour évaluer le succès;
- Faire en sorte que la question des aliments traditionnels soit traitée de manière explicite dans le programme renouvelé;
- S'appuyer sur la connaissance et la compétence du gouvernement du Nunavut en ce qui a trait aux régimes alimentaires du Nord, à la nutrition et aux aliments sains admissibles;
- Concevoir une subvention qui soutient la promotion de la santé et les initiatives de nutrition;
- S'attacher aux produits alimentaires et non aux frets, de sorte que les résidents du Nord aient accès à des aliments de grande qualité, nourrissants et à prix abordable;
- Veiller à ce que les particuliers puissent avoir accès aux aliments qui ne sont peut-être pas en vente localement;
- Surveiller avec diligence les incidences et les résultats du nouveau Programme de subvention des aliments de sorte que les principes et objectifs se réalisent. »<sup>14</sup>

---

<sup>14</sup> <http://assembly.nu.ca/library/GNedocs/2009/000119-e.pdf> (déposé le 3 décembre 2009)  
[http://www.assembly.nu.ca/sites/default/files/20091203\\_Blues\\_English.pdf](http://www.assembly.nu.ca/sites/default/files/20091203_Blues_English.pdf)

De plus, le gouvernement du Nunavut mettait l'accent sur l'importance de concevoir un programme axé d'abord sur nos populations les plus vulnérables.

La mise en œuvre de Nutrition Nord Canada a de fait pris en considération quatre de ces problèmes :

1. Faire en sorte que la question des aliments traditionnels soit traitée de manière explicite dans le programme renouvelé. Le programme Nutrition Nord Canada offre une subvention pour le transport d'aliments traditionnels (omble chevalier, caribou, etc.) au Nunavut, lorsqu'ils sont disponibles par l'entremise des magasins locaux ou lorsqu'ils sont achetés auprès d'usines de transformation réglementées. Le Nunavut compte trois usines de transformation réglementées appartenant à l'État, et admissibles aux subventions : Kitikmeot Foods à Cambridge Bay, Kivalliq Arctic Foods à Rankin Inlet, et Pangnirtung Fisheries Limited à Pangnirtung. Sachant que les Nunavummiut sont préoccupés par le prix élevé des aliments traditionnels et par le fait que ces derniers ne sont pas offerts de manière régulière dans les épiceries, Nutrition Nord Canada a fait le choix explicite de les inclure dans le panier de produits subventionnés. De plus, les compagnies aériennes Canadian North et First Air offrent un tarif uniforme de 1,50 \$/kg pour transporter des aliments traditionnels entre les collectivités du Nunavut. Le transport à prix réduit consenti par les principales lignes aériennes du Nunavut, combiné à la subvention de Nutrition Nord Canada, améliore l'accès aux aliments traditionnels dans l'ensemble du Nunavut. Il est digne de mention toutefois que les aliments traditionnels expédiés à partir du Nord représentent le plus petit segment des subventions en 2011-2012, comptant pour moins d'un pour cent des aliments subventionnés.<sup>15</sup>
2. Concevoir une subvention qui soutient la promotion de la santé et les initiatives de nutrition. Le gouvernement du Canada a inclus ces secteurs dans la conception du programme Nutrition Nord Canada, qui accorde du financement pour des projets d'éducation nutritionnelle et des activités communautaires.<sup>16</sup> Au Nunavut, ces fonds ont servi à élaborer, mettre à l'essai et produire le *Guide alimentaire du Nunavut* et le manuel de l'éducateur du *Guide alimentaire du Nunavut*, une série de dix recettes culturellement appropriées, ainsi qu'une *trousse sur la nutrition à l'intention des éducateurs*, qui contient des ressources qui aident les travailleurs en santé communautaire, facilitent l'animation de cours de cuisine et de tests de dégustation et la préparation de sacs repas nutritifs.

---

<sup>15</sup> <http://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/eng/1369312933888/1369312973116>

<sup>16</sup> <http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/nutrition/north-nord/index-eng.php>

3. S'attacher aux produits alimentaires et non aux frets, de sorte que les résidants du Nord aient accès à des aliments de grande qualité, nourrissants et à prix abordables. Le programme Nutrition Nord Canada se concentre sur l'octroi d'une contribution pour des aliments spécifiques. Bien que la contribution s'applique aux frais de fret assumés par les détaillants du Nord et les fournisseurs du Sud, la conception du programme vise les aliments eux-mêmes.
4. Veiller à ce que les particuliers puissent avoir accès aux aliments qui ne sont peut-être pas en vente localement. Tout comme son prédécesseur, le programme Nutrition Nord Canada assure l'accès à une variété d'aliments non locaux subventionnés, notamment à une vaste gamme de produits du *Guide alimentaire canadien* et du *Guide alimentaire du Nunavut*. De plus, les particuliers peuvent commander directement des fournisseurs inscrits de Nutrition Nord Canada pour se procurer des aliments particuliers. Les difficultés associées au placement de commandes directes sont présentées ci-dessous, mais malgré ces défis, le programme Nutrition Nord Canada permet l'accès à une variété d'aliments non locaux.

De nombreux problèmes, toutefois, n'ont pas été résolus.

### **Apporter des modifications très importantes au niveau de la gestion du Programme aliments-poste, incluant le transfert de l'administration du programme au Nord.**

Cette préoccupation n'a été réglée qu'en partie. Nutrition Nord Canada est très différent d'Aliments-poste au niveau de la conception et de l'administration du programme. Le gouvernement du Canada n'a toutefois pas transféré l'administration du programme Nutrition Nord Canada au Nord, et le programme ne reçoit pas suffisamment de commentaires des responsables au fait des défis relatifs à l'exploitation d'entreprises et à la vie au Nunavut. Bien que le Conseil consultatif de Nutrition Nord Canada compte des représentants du Nunavut, il ne s'enquiert pas régulièrement avec intérêt de l'opinion des Nunavummiut.<sup>17</sup> À mesure qu'ils acquièrent de l'expérience avec Nutrition Nord Canada, les individus et les représentants gouvernementaux sont en mesure de fournir des commentaires précis sur les réussites et les échecs du nouveau programme.

**Recommandation 1** : Le programme Nutrition Nord Canada devrait, par l'entremise de son Conseil consultatif ou d'un autre mécanisme, solliciter une rétroaction continue et périodique des résidents des collectivités admissibles aux subventions et des gouvernements provinciaux et territoriaux.

<sup>17</sup> <http://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/eng/1415649204233/1415649240039>

## **Établir des principes clairs, des objectifs mesurables et des indicateurs pertinents pour évaluer le succès.**

Que ce soit dans la conception ou dans la prestation du programme Nutrition Nord Canada, le gouvernement du Canada n'a pas intégré les indicateurs pertinents pour mesurer la réussite. Une vérification interne du programme, publiée en août 2013, était axée sur la gestion du programme, la gouvernance, la gestion du risque, et les contrôles de gestion. Les détaillants étaient les clients dans le cadre de cette vérification interne. Les consommateurs qui avaient acheté des aliments subventionnés n'étaient pas consultés, et il n'a pas été vérifié si les détaillants transféraient aux consommateurs l'intégralité des contributions qu'ils recevaient.

**Recommandation 2 :** Le programme Nutrition Nord Canada devrait mettre en œuvre les recommandations suivantes provenant de sa vérification interne :

*Le sous-ministre adjoint de l'Organisation des affaires du Nord devrait établir un processus d'examen périodique, et de discussion des politiques, concernant les aliments et l'admissibilité des collectivités.*

Ce processus devrait inclure les résidents des collectivités admissibles aux subventions et les gouvernements provinciaux et territoriaux.

**Recommandation 3 :** Le programme Nutrition Nord Canada devrait mettre en œuvre les recommandations suivantes provenant de sa vérification interne :

*Le sous-ministre adjoint de l'Organisation des affaires du Nord devrait mettre en place des outils et systèmes efficaces, dotés de contrôles d'accès, en vue de recueillir des données, de mener des analyses des tendances et de surveiller les changements dans les prix des aliments dans le panier de provisions, ainsi que de réaliser des enquêtes sur la sensibilisation et la vente de détail pour obtenir des commentaires sur les progrès du programme et les coûts des détaillants.*

## **S'appuyer sur la connaissance et la compétence du gouvernement du Nunavut en ce qui a trait aux régimes alimentaires du Nord, à la nutrition et aux aliments sains admissibles.**

Comme nous l'expliquons dans cette présentation, Nutrition Nord Canada ne prend pas en considération les circonstances uniques auxquelles sont confrontés les bénéficiaires ciblés par le programme. Une attention insuffisante est accordée aux habitudes et aux préférences alimentaires des Nunavummiut, plus particulièrement celles des Inuit.

**Recommandation 4 :** Le programme Nutrition Nord Canada devrait solliciter les commentaires des Nunavummiut et du gouvernement du Nunavut avant d'apporter des modifications à la liste des aliments admissibles à une subvention figurant dans le programme.

### **Surveiller avec diligence les incidences et les résultats du nouveau Programme de subvention des aliments de sorte que les principes et objectifs se réalisent.**

D'abord et avant tout, selon le site Web de Nutrition Nord Canada, le programme « vise à améliorer l'accès à des aliments sains périssables dans les collectivités isolées du Nord. » Ce qui n'est toutefois pas évalué selon les exigences courantes en matière de rapport.

Le cadre de suivi et d'évaluation de Nutrition Nord Canada ne permet pas d'évaluer si le programme contribue à augmenter la consommation d'aliments nutritifs. Nutrition Nord Canada publie des données sur la quantité d'aliments subventionnés expédiés dans chaque collectivité admissible.<sup>18</sup> Ces données ne font pas de distinction entre les taux de contribution de niveau 1 et de niveau 2 par collectivité. En l'absence d'un sondage sur le pouvoir d'achat des ménages et les habitudes alimentaires, ces données ne permettent pas non plus d'évaluer la quantité d'aliments subventionnés qui est réellement *consommée* au Nunavut par rapport à la quantité qui est *expédiée*.

**Recommandation 5 :** Le suivi et l'évaluation du programme Nutrition Nord Canada devraient inclure des mesures pour évaluer la disponibilité et la consommation d'aliments nutritifs.

### **Cibler les populations vulnérables.**

Le programme Nutrition Nord Canada ne cible pas spécifiquement les populations vulnérables. Les Nunavummiut à faible revenu et ceux à revenu élevé paient les mêmes prix pour les aliments subventionnés. Il n'y a aucune possibilité pour les ménages dans le besoin de tirer un plus grand avantage du programme de subvention. De plus, le programme ne reconnaît pas les barrières auxquelles font face les populations vulnérables. Les économies qui résultent des commandes directes d'aliments ne sont habituellement pas à la portée des membres les plus vulnérables de la société qui ne possèdent peut-être pas de carte de crédit, d'accès Internet ou la littératie générale nécessaire pour commander par eux-mêmes. Cette situation est aggravée par le manque d'information nutritionnelle en inuktitut sur les aliments du

<sup>18</sup> <http://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/eng/1369312933888/1369312973116>

commerce. En raison de la conception de la contribution de Nutrition Nord Canada, il n'y a aucun mécanisme apparent pour cibler les populations vulnérables dans le cadre du programme existant.

**Recommandation 6** : Le gouvernement fédéral devrait reconnaître les besoins des populations vulnérables lorsqu'il envisage de futures modifications au programme.

### III. Problèmes résultant de la conception du programme Nutrition Nord Canada

En plus des problèmes identifiés ci-dessus, Nutrition Nord Canada a créé plusieurs problèmes qui n'existaient pas sous Aliments-poste.

Les plus graves problèmes créés par la mise en œuvre du programme Nutrition Nord Canada sont :

- Conception inappropriée de la contribution pour le Nunavut, en particulier pour les collectivités du Haut-Arctique;
- Perte de la subvention pour les articles ménagers essentiels y compris pour les produits hygiéniques essentiels;
- Incohérences internes dans la liste des aliments subventionnés et exclusion d'aliments nutritifs;
- Financement du programme non indexé à l'inflation ou à la croissance démographique;
- Fardeau administratif et restrictions visant les nouveaux participants;
- Manque de transparence et profits du détaillant.

#### **Conception inappropriée de la contribution pour le Nunavut, en particulier pour les collectivités du Haut-Arctique.**

Les trois collectivités du Haut-Arctique du Nunavut, Resolute Bay, Arctic Bay et Grise Fiord, sont aux prises avec des défis très différents de ceux d'autres collectivités en ce qui concerne l'expédition et l'entreposage des aliments. Bien que Nutrition Nord Canada offre le niveau de contribution le plus élevé à ces collectivités (le taux de contribution de niveau 1 à Grise Fiord est de seize dollars par kilogramme), il est tout simplement impossible d'expédier plusieurs types de denrées périssables dans le Haut-Arctique sans détérioration de ces aliments. Pour que les aliments atteignent Grise Fiord, leur transport doit être coordonné entre deux lignes aériennes. Les vols partent de Grise Fiord deux fois par semaine, mais il arrive fréquemment qu'ils soient annulés pour des périodes prolongées, en raison des conditions météorologiques. Il est habituel pour la collectivité de ne pas avoir de services aériens pendant deux à trois semaines,

ce qui rend extrêmement difficile le transport de denrées périssables. De plus, lorsque les températures requises ne sont pas maintenues pendant l'expédition, les produits dégèlent et arrivent à destination en mauvais état, ce qui est souvent le cas.

Avant le ravitaillement par bateau de 2013, les résidents de Grise Fiord ne pouvaient pas acheter d'aliments surgelés d'avril à octobre, parce que la route de transport aérien était trop longue pour que les aliments restent congelés.<sup>19</sup> En 2013, le magasin Co-op local a acheté un conteneur frigorifique pour la route de transport maritime jusqu'à Grise Fiord, afin que les aliments surgelés puissent désormais être expédiés par bateau. Ces articles, toutefois, ne sont pas admissibles à une subvention de Nutrition Nord Canada parce qu'ils sont expédiés par voie maritime plutôt que par voie aérienne. Subventionner l'expédition d'aliments surgelés par avion, mais non pas par bateau n'est pas une mesure appropriée pour les collectivités du Haut-Arctique.

Un autre problème important inhérent à la conception du programme Nutrition Nord Canada est l'hypothèse selon laquelle les particuliers peuvent passer eux-mêmes des commandes d'articles non périssables expédiés par bateau, comme des pâtes alimentaires et du papier hygiénique, et qu'il n'est pas nécessaire de subventionner ces articles. En réalité, pour diverses raisons, une grande partie des Nunavummiut n'a pas cette possibilité. En premier lieu parce que les particuliers et les familles n'ont peut-être pas la capacité financière de passer une grosse commande dispendieuse en une seule fois. En 2011, environ 40 pour cent des ménages du Nunavut dépendaient de l'aide sociale, et ce pourcentage atteignait 72 pour cent dans certaines collectivités.<sup>20</sup> Selon le règlement, pour bénéficier de l'aide sociale, il faut d'abord épuiser ses économies – des économies qui auraient pu être utilisées pour commander des aliments en gros livrables par bateau. L'accès aux cartes de crédit représente un autre problème pour bon nombre de Nunavummiut. La majorité des collectivités ne disposent pas d'infrastructure bancaire.<sup>21</sup> D'autre part, si un ménage peut se permettre de passer une commande personnelle livrable par bateau, il ne dispose peut-être pas d'un espace d'entreposage suffisant. Et en dernier lieu, la culture de partage avec la famille et la collectivité signifie que dans le cas des Nunavummiut qui ont les moyens de passer une commande, les articles seront partagés avec les amis et la parenté et ne dureront pas une année complète. Les articles expédiés par bateau sont disponibles chez les détaillants, mais leur prix est beaucoup plus élevé en raison des frais relatifs à l'entreposage et au commerce de détail au Nunavut.

---

<sup>19</sup> <http://www.cbc.ca/news/canada/north/ice-cream-a-hot-seller-in-nunavut-1.1331467>

<sup>20</sup> <http://stats.gov.nu.ca/en/Social%20assistance.aspx>

<sup>21</sup> Des banques sont situées dans quatre des 25 collectivités du Nunavut : Cambridge Bay, Rankin Inlet, Baker Lake et Iqaluit.

Il faut également souligner que dans plusieurs collectivités, les détaillants locaux n'ont pas l'espace adéquat pour entreposer des provisions de marchandises sèches pour une année complète. Ainsi, une fois que les provisions des commandes expédiées par bateau sont épuisées, il y a une période pendant laquelle les articles non subventionnés sont expédiés par avion jusqu'à l'arrivée du prochain bateau. Il s'ensuit souvent une hausse importante du prix des articles ménagers, au printemps et au début de l'été.

Subventionner l'expédition d'articles spécifiques, peu importe le mode de transport, permettrait de résoudre tous ces problèmes. Les détaillants pourraient faire expédier des aliments nutritifs de la façon la plus économique possible pour chaque collectivité, incluant celles du Haut-Arctique. Les ménages incapables de passer des commandes personnelles livrables par bateau pourraient avoir accès à des marchandises sèches au taux subventionné, par l'entremise des détaillants du Nord et des fournisseurs du Sud. En dernier lieu, subventionner des articles spécifiques, peu importe le mode de transport, réduirait l'escalade des prix lorsque les détaillants ont épuisé les marchandises expédiées par bateau.

**Recommandation 7 :** Le gouvernement fédéral devrait subventionner le transport d'aliments nutritifs et d'autres articles ménagers essentiels par voie aérienne et par voie maritime.

### **Perte de la subvention pour les articles ménagers essentiels incluant les articles d'hygiéniques essentiels.**

Comme nous l'avons expliqué, le transfert d'Aliments-poste à Nutrition Nord Canada a mené au retrait de nombreux articles de la liste des produits subventionnés. Le Comité reconnaît que Nutrition Nord Canada est explicitement axé sur les produits alimentaires, plutôt que sur les aliments et les articles ménagers. Il doit néanmoins reconnaître que la décision de retirer les articles ménagers de la liste des produits subventionnés a d'importantes conséquences sur la santé publique. Par exemple, le prix du dentifrice demeure élevé : l'Enquête 2014 sur le prix des aliments au Nunavut indique qu'un tube de dentifrice de 100 ml coûte environ 6,07 \$ au Nunavut, presque le triple du prix moyen (2,04 \$) au Canada.<sup>22</sup>

**Recommandation 8 :** Le gouvernement fédéral devrait ramener la subvention pour les articles ménagers et les articles hygiéniques personnels.

<sup>22</sup> <http://www.stats.gov.nu.ca/en/Economic%20prices.aspx>. « Enquête sur le prix des aliments – Comparaison par rapport à l'IPC du panier au Canada en 2014. »

## **Incohérences internes dans la liste des aliments subventionnés et exclusion d'aliments nutritifs.**

La liste des aliments admissibles à la subvention au titre du programme Nutrition Nord Canada est incohérente et exclut des catégories entières d'aliments nutritifs.

L'incohérence la plus importante est l'inclusion de fruits et de légumes déshydratés ainsi que de lait en poudre à la liste des aliments subventionnés, mais l'exclusion de légumineuses déshydratées et d'amidons comme le riz et les pâtes. Deux des quatre groupes alimentaires du *Guide alimentaire canadien* (légumes et fruits, lait et substituts) sont subventionnés sous leur forme déshydratée, mais les deux autres groupes (viandes et substituts, produits céréaliers) ne le sont pas.

L'expédition des aliments déshydratés par voie maritime ou aérienne est une solution efficace, étant donné que leur volume et leur poids sont inférieurs à ceux de leurs équivalents frais. Les détaillants n'ont pas nécessairement l'espace d'entreposage suffisant pour une année de provisions de marchandises sèches, c'est pourquoi les produits de longue conservation sont souvent expédiés par avion à un certain point pendant l'été, sans toutefois faire partie de la liste des produits subventionnés.

**Recommandation 9** : Le gouvernement fédéral devrait subventionner les aliments nutritifs sous forme sèche ou déshydratée des quatre groupes alimentaires du *Guide alimentaire canadien*.

Une autre incohérence de la liste des aliments subventionnés est le traitement accordé au pain et aux produits panifiés. La structure de contribution de Nutrition Nord Canada est biaisée en faveur de l'achat de produits panifiés prêt-à-servir plutôt qu'envers l'achat d'ingrédients de boulangerie pour cuisiner soi-même. Le *Guide alimentaire canadien - Premières Nations, Inuit et Métis* inclut le pain bannock comme exemple de produit céréalier. Dans les collectivités du Nunavut, où de nombreux Inuit préfèrent faire leur bannock ou leur pain plutôt que d'en acheter, la farine reçoit un niveau de contribution inférieur à celui du pain prêt-à-servir. De plus, d'autres ingrédients servant à préparer le pain bannock, comme l'huile et le saindoux, sont subventionnés au plus bas niveau, tandis que d'autres ingrédients comme la levure, le bicarbonate de soude et la poudre à pâte ne sont pas subventionnés du tout.

**Recommandation 10** : Le gouvernement fédéral devrait subventionner la farine, les huiles à friture, et autres produits de boulangerie au plus haut niveau de subvention.

## **Financement du programme non indexé à l'inflation ou à la croissance démographique.**

En remodelant le programme Aliments-poste, le gouvernement fédéral avait entre autres l'objectif d'assurer la stabilité des prix. Nutrition Nord Canada reçoit un financement annuel de soixante millions de dollars, qui n'est pas indexé à l'inflation ou à la croissance démographique. Le gouvernement fédéral a mentionné que si la demande de contribution augmentait, le niveau de contribution par collectivité pourrait être réduit de manière à garder le coût global à soixante millions de dollars. La décision d'appliquer un plafond de soixante millions de dollars par année aura des conséquences négatives pour les collectivités recevant la contribution. Premièrement, comme les taux de contribution ne sont pas indexés à l'inflation, la valeur réelle de la contribution diminue avec le temps. Deuxièmement, comme l'enveloppe budgétaire du programme n'est pas liée à la croissance démographique, la valeur de contribution par habitant diminuera avec le temps. Ce qui touche plus particulièrement le Nunavut, qui est le territoire comptant le taux de natalité le plus élevé au Canada.

**Recommandation 11** : Le gouvernement fédéral devrait indexer le programme Nutrition Nord Canada à l'inflation et ajuster les taux de contribution communautaire en conséquence.

**Recommandation 12** : Le gouvernement fédéral devrait examiner périodiquement la croissance démographique au Nunavut et, s'il y a lieu, augmenter le financement global du programme en conséquence.

## **Fardeau administratif et restrictions visant les nouveaux participants.**

La concurrence dans le secteur de la vente au détail est très limitée au Nunavut. En effet, dans la plupart des collectivités du Nunavut uniquement deux magasins vendent des aliments nutritifs sur place (un magasin de la North West Company et un magasin membre d'Arctic Co-operatives). Par ailleurs, plusieurs collectivités n'ont qu'une seule épicerie. Les commandes directes auprès des fournisseurs inscrits de Nutrition Nord Canada augmentent les choix jusqu'à un certain point, mais comme nous l'avons mentionné précédemment, tous les Nunavummiut n'ont pas accès à ce type de commandes. De plus, une plainte fréquente soulevée par les Nunavummiut est qu'il y a moins d'entreprises qui acceptent des commandes directes qu'à l'époque du programme Aliments-poste. C'est un enjeu plus grave dans la région de Kitikmeot, où

seulement six fournisseurs inscrits acceptent les commandes directes en comparaison de douze dans la région de Kivalliq, et de treize dans la région de Baffin.<sup>23</sup>

Le programme Nutrition Nord Canada a le potentiel d'accroître la concurrence, ce qui devrait, en vertu des forces traditionnelles du marché, conduire à une réduction des prix. En pratique, Nutrition Nord Canada crée de nombreux obstacles à la participation des entreprises au programme, ce qui réduit la concurrence entre les détaillants et renforce la possibilité de fixer des prix élevés dans le Nord. Les exigences pour devenir un fournisseur de Nutrition Nord Canada sont onéreuses. Les entreprises du Sud doivent prédire leur clientèle et estimer à l'avance le poids de leur volume de vente, un exercice pouvant dissuader de nouveaux participants potentiels de sonder le terrain, pour déterminer si ce serait une entreprise viable de devenir fournisseur des collectivités du Nord. Les entreprises du Nord quant à elles doivent exploiter des magasins traditionnels, une politique qui désavantage d'autres modèles de fonctionnement tels que les ventes directes aux consommateurs à partir du Nord.

**Recommandation 13** : Le gouvernement fédéral devrait examiner les exigences courantes d'admission des entreprises à Nutrition Nord Canada, en vue d'inciter un plus grand nombre d'entreprises à participer au programme peu importe le modèle de fonctionnement.

### **Manque de transparence et profits des détaillants.**

Bon nombre de Nunavummiut ont spéculé que dans certains cas les taux de contribution de Nutrition Nord Canada excèdent les frais de transport. Les contrats entre les détaillants et les compagnies aériennes sont confidentiels, il est donc impossible pour les consommateurs de confirmer ou d'infirmer cette allégation. Une hausse des profits chez les importants détaillants du Nord a toutefois coïncidé avec la mise en œuvre du programme Nutrition Nord Canada, et nourri les soupçons du public.

Un exemple du genre a été soulevé à l'Assemblée législative du Nunavut en mars 2013.<sup>24</sup> À cette époque, le tarif de fret régulier d'une ligne aérienne commerciale, pour un vol d'Ottawa à Kimmirut, était de 5,29 \$/kg pour les particuliers. Quant au taux de contribution de niveau 1 de Nutrition Nord Canada pour cette collectivité, il s'élevait à 5,40 \$/kg. Le tarif régulier pour un particulier ne reflète pas les taxes et le supplément carburant, ni ne tient compte du coût total qu'un détaillant doit payer pour expédier des marchandises d'un entrepôt du Sud à un magasin de détail du Nord. On peut raisonnablement s'attendre, toutefois, à ce que les détaillants du Nord négocient des tarifs beaucoup plus bas que le tarif régulier chargé à un particulier.

<sup>23</sup> <http://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/eng/1367930665262/1367931132342>

<sup>24</sup> [http://www.assembly.nu.ca/sites/default/files/Hansard\\_20130318.pdf](http://www.assembly.nu.ca/sites/default/files/Hansard_20130318.pdf)

Le manque de transparence entourant les frais d'expédition payés par les principaux détaillants, combiné à l'absence d'une obligation efficace d'illustrer que la contribution a été transférée directement aux consommateurs, a conduit à la perception généralisée au Nunavut que le programme ne bénéficie pas directement aux résidents des collectivités.

**Recommandation 14 :** Le gouvernement fédéral devrait réexaminer la conception et la mise en œuvre de la contribution pour s'assurer que les membres des collectivités admissibles bénéficient directement de la contribution.

Les Nunavummiut se plaignent depuis longtemps qu'il n'est pas possible de savoir avec certitude si les détaillants transfèrent la subvention de Nutrition Nord Canada aux consommateurs. Les fournisseurs de commandes directes sont tenus de montrer la valeur totale de la contribution sur la facture. Par contre, les supermarchés du Nord – les principaux bénéficiaires des subventions de Nutrition Nord Canada – ne sont pas tenus d'inclure la valeur totale de la contribution sur leurs reçus d'achat.

Un exemple de facture d'un fournisseur direct du Sud (représentant une facture réelle) est présenté ci-dessous. Sur cette facture, l'acheteur peut identifier clairement le prix de l'aliment, les frais d'expédition bruts, le taux de contribution, et les frais d'expédition nets. Il est évident que l'intégralité de la contribution de Nutrition Nord Canada est transférée au consommateur.

Article	Quantité	Prix	Total	Poids (kg)	Frais d'expédition	Contribution de niveau 1	Contribution de niveau 2	Frais d'expédition nets	Coût total
					6,80 \$/kg	4,10 \$/kg	2,30 \$/kg		
Avocat	4	0,99 \$	3,96 \$	0,8	5,44 \$	(3,28) \$		2,16 \$	6,12 \$
Crème sûre 500 ml	1	2,69 \$	2,69 \$	0,5	3,40 \$		(1,15) \$	2,25 \$	4,94 \$
Bonbons	1	0,99 \$	0,99 \$	0,1	0,68 \$			0,68 \$	1,67 \$
<b>Total</b>			7,64 \$	1,4	9,52 \$	(3,28) \$	(1,15) \$	5,09 \$	12,73 \$

Malheureusement, les reçus d'achat des détaillants du Nord, qui comptent pour la majorité des ventes d'aliments subventionnés au Nunavut, n'offrent pas une telle transparence.

**Recommandation 15 :** Toutes les entreprises, les détaillants du Nord et les fournisseurs du Sud devraient montrer la valeur totale de la contribution de Nutrition Nord Canada sur les reçus d'achat.

#### IV. Conclusion

Le programme Nutrition Nord Canada remplit une fonction essentielle dans les collectivités du Nunavut, mais il y a place pour l'amélioration.

Prises dans leur ensemble, les quinze recommandations permettront d'obtenir un programme de contribution qui reflète notre culture et nos conditions de vie uniques : le programme répondra aux besoins des 25 collectivités du Nunavut, y compris celles du Haut-Arctique; il permettra aux détaillants d'expédier des aliments nutritifs périssables et non périssables de la façon la plus économique possible, pour donner accès toute l'année à une vaste gamme d'aliments; il rétablira la contribution pour les articles ménagers et les produits hygiéniques personnels; il incitera un plus grand nombre d'entreprises à servir le Nord; et il offrira une contribution transparente transférée directement aux consommateurs.

## V. Sommaire des recommandations

Recommandation 1 : Le programme Nutrition Nord Canada, par l'entremise de son Conseil consultatif ou d'un autre mécanisme, devrait solliciter une rétroaction continue et périodique des résidents des collectivités admissibles aux subventions et des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Recommandation 2 : Le programme Nutrition Nord Canada devrait mettre en œuvre les recommandations suivantes provenant de sa vérification interne :

*Le sous-ministre adjoint de l'Organisation des affaires du Nord devrait établir un processus d'examen périodique, et de discussion des politiques, concernant les aliments et l'admissibilité des collectivités.*

Ce processus devrait inclure des résidents des collectivités admissibles aux subventions et des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Recommandation 3 : Le programme Nutrition Nord Canada devrait mettre en œuvre les recommandations suivantes provenant de sa vérification interne :

*Le sous-ministre adjoint de l'Organisation des affaires du Nord devrait mettre en place des outils et systèmes efficaces, dotés de contrôles d'accès, en vue de recueillir des données, de mener des analyses des tendances et de surveiller les changements dans les prix des aliments dans le panier de provisions, ainsi que de réaliser des enquêtes sur la sensibilisation et la vente de détail pour obtenir des commentaires sur les progrès du programme et les coûts des détaillants.*

Recommandation 4 : Le programme Nutrition Nord Canada devrait solliciter les commentaires des Nunavummiut et du gouvernement du Nunavut avant d'apporter des modifications à la liste des aliments admissibles à une subvention figurant dans le programme.

Recommandation 5 : Le suivi et l'évaluation du programme Nutrition Nord Canada devraient inclure des mesures pour évaluer la disponibilité et la consommation d'aliments nutritifs.

Recommandation 6 : Le gouvernement fédéral devrait reconnaître les besoins des populations vulnérables lorsqu'il envisage de futures modifications au programme.

Recommandation 7 : Le gouvernement fédéral devrait subventionner le transport d'aliments nutritifs et d'autres articles ménagers essentiels par voie aérienne et par voie maritime.

Recommandation 8 : Le gouvernement fédéral devrait ramener la subvention pour les articles ménagers et les articles hygiéniques personnels.

Recommandation 9 : Le gouvernement fédéral devrait subventionner les aliments nutritifs sous forme sèche ou déshydratée des quatre groupes alimentaires du *Guide alimentaire canadien*.

Recommandation 10 : Le gouvernement fédéral devrait subventionner la farine, les huiles à friture, et autres produits de boulangerie au plus haut niveau de subvention.

Recommandation 11 : Le gouvernement fédéral devrait indexer le programme Nutrition Nord Canada à l'inflation et ajuster les taux de contribution communautaire en conséquence.

Recommandation 12 : Le gouvernement fédéral devrait examiner périodiquement la croissance démographique au Nunavut et, s'il y a lieu, augmenter le financement global du programme en conséquence.

Recommandation 13 : Le gouvernement fédéral devrait examiner les exigences courantes d'admission des entreprises à Nutrition Nord Canada, en vue d'inciter un plus grand nombre d'entreprises à participer au programme peu importe le modèle de fonctionnement.

Recommandation 14 : Le gouvernement fédéral devrait réexaminer la conception et la mise en œuvre de la contribution pour s'assurer que les membres des collectivités admissibles bénéficient directement de la contribution.

Recommandation 15 : Toutes les entreprises, les détaillants du Nord et les fournisseurs du Sud devraient montrer la valeur totale de la contribution de Nutrition Nord Canada sur les reçus d'achat.